

**M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 4 OCTOBRE 2011**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, quatrième jour du mois d'octobre deux mille onze, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Gilles Dolbec, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant et maire de Sainte-Brigide-d'Iberville, M. Serges Lafrance, maire d'Henryville, M. Michel Surprenant, maire de Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste, Mme Tanya Despard, stagiaire en urbanisme et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Gilles Dolbec.

9 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1458-10-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes:

1. Ajout du point 3.3 F) : MDDEP : Exigences relatives à l'obtention d'un certificat d'autorisation pour la réparation des digues de la Rivière du Sud suite aux inondations.
2. Ajout du point 4.1 : Caucus régional des loisirs.
3. Ajout du point 4.2 : Projet de la CRÉ Montérégie Est et du Forum Jeunesse Montérégie Est concernant l'engagement de trois animateurs en participation citoyenne.
4. Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1459-10-11 Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant, appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 6 septembre 2011 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

CAPV2011-10-04

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Règlement de contrôle intérimaire

A) RCI - Implantation d'éoliennes

A.1 Résolution de contrôle intérimaire et avis de motion

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution de contrôle intérimaire concernant l'implantation d'éoliennes sur tout ou une partie du territoire de la M.R.C. du Haut-Richelieu de même que le dépôt d'un avis de motion.

A.2 Suivi du dossier

Mmes Roberge et Despard font état des travaux en cours concernant la rédaction du projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) concernant l'implantation d'éoliennes sur le territoire du Haut-Richelieu. Majoritairement, les membres du Comité administratif recommandent que l'application de ce RCI relève du palier régional de même que l'émission des permis afin d'assurer le respect et l'harmonie des dispositions considérant l'ensemble des enjeux pour les 14 municipalités. Une séance de travail des membres du Conseil sera tenue afin d'établir les paramètres à prévoir à l'intérieur du règlement de contrôle intérimaire en ce qui a trait aux distances de protection, immeubles protégés, routes, résidences, de la technologie évolutive des éoliennes, etc..

A.3 Séance de travail

Les membres du Comité administratif recommandent la tenue d'une séance de travail pour analyser le projet de règlement de contrôle intérimaire concernant l'implantation d'éoliennes, le 2 novembre 2011, à 19h00.

1.1.2 Modifications

A) Modification des cartes de la plaine inondable

Mme Roberge confirme que les travaux relatifs à la modification du schéma d'aménagement en vue d'intégrer certains critères relatifs à la correction des cartes de la plaine inondable devraient être finalisés au cours du prochain mois.

1.1.3 Divers

A) Règlement sur les habitats fauniques

Le directeur général dépose une missive du MRNF, Direction du développement socio-économique des partenaires et de l'éducation, secteur Faune Québec, laquelle soumet que dans le cadre de l'application du Règlement sur les habitats fauniques, les fichiers numériques 2011 des habitats fauniques identifiés sur le territoire de la M.R.C. du Haut-Richelieu seront transmis et cette dernière devra en prendre compte dans l'exercice de ses fonctions. Les membres du Comité administratif demandent de réaliser une cartographie comparative des milieux déjà existants et nouveaux en y ajoutant l'ensemble des emplacements constituant la réserve projetée Samuel-de-Champlain. Cette cartographie sera transmise pour information à l'ensemble des membres du Conseil de même qu'aux municipalités.

B) CRÉ Montérégie Est - Voies cyclables

La CRÉ Montérégie Est a pris en charge l'identification des raccordements des voies cyclables interrégionales en Montérégie Est. Chaque aménagiste des M.R.C. concernées est invité à identifier les voies cyclables de son territoire. Les membres du Comité administratif recommandent que Mme Roberge identifie les pistes cyclables relevant de la juridiction de la M.R.C.. Pour toute autre voie ou chemin cyclable du ressort du ministère des Transports du Québec, les représentants de ce dernier devront les dénoncer à la CRÉ Montérégie Est.

1.2 Développement économique

1.2.1 Priorisation de projets dans le cadre du développement rural

Suite à la dernière séance du Conseil, Mme Jennifer Crawford, agente de développement rural du CEHR (CLD) viendra expliquer le processus réalisé avec les intervenants de la

CAPV2011-10-04

municipalité d'Henryville relativement à la priorisation de projets dans le cadre du développement rural. Le tout se tiendra préalablement à la séance ordinaire du 12 octobre 2011.

1.2.2 Pacte rural 2007-2014 - Formulaire de demande d'aide financière

Faisant suite aux discussions des membres du Conseil le mois dernier, le formulaire de demande d'aide financière du Pacte rural 2007-2014 a été modifié de sorte à intégrer l'exigence, pour tout demandeur, de produire une attestation de conformité à la réglementation municipale du projet initié. Le nouveau formulaire devra être adopté par résolution.

1.2.3 MCCCF - Entente de développement culturel

Préalablement à la séance ordinaire du mois d'octobre, les membres rencontreront Mme Jennifer Crawford, agente de développement rural du CEHR (CLD) et Mme Dominique Richer, régisseuse à la culture à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui expliqueront la teneur du programme établi par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en vue d'obtenir une aide financière sur trois ans. Il sera également discuté de l'opportunité de réaliser à une entente tripartite (MCCCF - MRC - Saint-Jean-sur-Richelieu). À suivre.

1.2.4 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu / Farnham - Demande d'asphaltage

Suite à une chute à vélo, Mme Julie Blain a transmis une demande d'asphaltage d'une partie de la piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu / Farnham, particulièrement pour une section située à Sainte-Brigide-d'Iberville. Le directeur général soumet qu'une réponse a été acheminée à Mme Blain afin de l'informer que le tout sera discuté dans le cadre de l'analyse des prévisions budgétaires 2012.

1.3 Gestion intégrée des matières résiduelles

1.3.1 Renouvellement de billet - Compo-Haut-Richelieu inc.

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à renouveler le billet de 201 600\$ consenti à Compo-Haut-Richelieu inc., lequel venait à échéance le 27 septembre dernier. Le renouvellement sera effectif jusqu'au 20 août 2014. Par ailleurs, il est suggéré d'uniformiser la date d'échéance des billets consentis à Compo-Haut-Richelieu inc..

1.4 Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

1.4.1 Programme conjoint de protection civile (PCPC) - Demande d'aide financière

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme conjoint de protection civile (PCPC) dans le but de procéder à l'installation d'une génératrice.

2.0 FONCTIONNEMENT

2.1 Finances

2.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 12 octobre prochain.

2.1.2 Dépôt du rapport prévisionnel et de l'état comparatif

Le directeur général soumet que le rapport prévisionnel de l'année financière 2011 et l'état comparatif semestriel seront déposés aux membres du Conseil le 12 octobre prochain.

2.1.3 Prévisions budgétaires 2012 - Séance de travail

Les membres du Comité administratif fixent au 16 novembre 2011 la date de rencontre des membres du Conseil pour l'analyse des prévisions budgétaires 2012. Les maires des

municipalités assujetties aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles seront convoqués à 18h00 et les maires des municipalités de Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Georges-de-Clarenceville seront invités à compter de 19h30.

2.1.4 Financement du CEHR (CLD) - Avis de motion

Les membres du Comité administratif recommandent le dépôt d'un avis de motion visant l'adoption d'un règlement visant à déterminer les règles établissant les montants que chaque municipalité locale du territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu doit verser pour soutenir financièrement le Conseil économique du Haut-Richelieu (C.L.D.) pour l'année 2012 et les années subséquentes.

2.1.5 Extension de la toiture du siège social - Octroi de contrat

Le directeur général soumet que trois soumissionnaires ont été invités à déposer une soumission d'ici au 11 octobre prochain pour réaliser les travaux visant l'extension de la toiture au-dessus de la rampe d'accès. Les recommandations pour l'octroi du contrat seront faites préalablement à la séance ordinaire.

2.1.6 Téléphonie IP - Location de lignes

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à ratifier les contrats accordés à Bell pour la location de lignes téléphoniques et la mise en fonction de PRI.

2.2 Fonctionnement - Divers

2.2.1 Demandes d'appui

A) Commémoration 1812-2012

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution d'appui moral et non financier aux démarches visant la réalisation du projet «Commémoration 1812-2012».

B) Éco-train Saint-Jean-sur-Richelieu - Campagne «Moi je veux mon train»

Les membres du Comité administratif réfèrent à chaque municipalité la décision d'appuyer les démarches de la campagne de sensibilisation pour l'implantation d'un train de banlieue entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal puisque les enjeux financiers sont majeurs.

2.2.2 TRAM - Comité sur les catastrophes écologiques

La Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM) sollicite la nomination d'un représentant de la M.R.C. pour participer au comité sur les catastrophes écologiques. Les membres du Comité administratif recommandent la nomination de M. Gérard Dutil, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, pour siéger au sein de ce comité.

2.2.3 MDDEP - Reddition de comptes

Le directeur général dépose la réponse de la Direction régionale de la Montérégie du MDDEP relativement aux exigences de reddition de comptes. En l'occurrence, M. Paquin, directeur régional, sollicitait une rencontre afin d'être en mesure de comprendre les demandes de la M.R.C.. Le tout est déposé pour information.

3.0 COURS D'EAU

3.1 Rivière du Sud-Ouest, branche 61 - Sainte-Brigide-d'Iberville et Sainte-Angèle-de-Monnoir - Demande de compensation

Considérant la politique établie au sein de la M.R.C. visant à ne pas dédommager les agriculteurs lors de la réalisation de travaux de nettoyage puisqu'ils sont avisés préalablement de ces travaux, les membres du Comité administratif déclinent la demande de compensation de la Ferme Joalin SENC pour une somme de 1 886,33\$.

3.2 Cours d'eau Patenaude - Plainte

Le directeur général dépose une plainte de M. Anthony Kilsdonk relative au ponceau d'Odelltown qui s'avérerait trop petit. Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. pour agir dans le dossier cité en titre. À suivre.

3.3 Digues et stations de pompage de la Rivière du Sud

A) Contrat de nettoyage annuel

Faisant suite à la réunion des intéressés concernés par le réseau des digues et stations de pompage de la Rivière du Sud, laquelle s'est tenue à Henryville le 7 septembre 2011, il est suggéré qu'un contrat de nettoyage annuel en fauchage et coupe d'arbres soit attribué. Le tout sera discuté dans le cadre de l'analyse des prévisions budgétaires 2012.

B) Acquisition de pompes

Dans le cadre de la réunion des intéressés concernés par le réseau des digues et stations de pompage de la Rivière du Sud, laquelle s'est tenue à Henryville le 7 septembre 2011, une demande d'acquisition de deux pompes supplémentaires dont une mobile a été formulée. Le tout sera discuté dans le cadre de l'analyse des prévisions budgétaires 2012.

C) Règlement 199 - Modifications

Dans le cadre de la réunion des intéressés concernés par le réseau des digues et stations de pompage de la Rivière du Sud, laquelle s'est tenue à Henryville le 7 septembre 2011, une demande a été formulée à l'effet de modifier le règlement 199 afin que l'usine d'épuration des eaux usées de Venise-en-Québec assume également les frais d'entretien et d'opération annuels des digues et stations de pompage de la Rivière du Sud.

D) Problématiques de drainage - Mandat

Les membres du Comité administratif recommandent la nomination de M. Lucien Méthé de BMI experts-conseils inc. afin d'analyser certaines problématiques de drainage dans les bassins versants des digues et stations de pompage de la Rivière du Sud.

E) Canal Rang des Côtes - Demande de Mme Fanny Delisle

Considérant le point discuté précédemment, BMI experts-conseils inc. par l'entremise de M. Lucien Méthé, examinera la demande de Mme Fanny Delisle relativement à la terre inondée le long du Rang du marécage. À suivre.

F) MDDEP - Réparation des digues

Le directeur général dépose une missive de Mme Nicole Trépanier de la Direction régionale du MDDEP, laquelle mentionne que, suite aux inondations, la réfection des digues comprenant entre autre le rehaussement de ces dernières devra faire l'objet d'une demande de dérogation en vertu de l'article 4.2.2, paragraphe g) de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Par ailleurs, les projets devront également être accompagnés d'une attestation de conformité à la réglementation de la M.R.C.. Le tout est soumis pour information. Des discussions interviendront avec les quatre maires des municipalités concernées quant à l'attention à porter à cette demande puisque les digues sont construites depuis 1981 et que le rehaussement vise à rétablir ces dernières à leur hauteur initiale. À suivre.

3.4 Ruisseau Hazen, branche 29 - Saint-Jean-sur-Richelieu - Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires relatives au nettoyage et nomination

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. pour agir dans le dossier cité en titre.

3.5 **Cours d'eau Samson - Saint-Jean-sur-Richelieu -
Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires
relatives au nettoyage et nomination**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. pour agir dans le dossier cité en titre.

3.6 **Ruisseau Hood, branche sans nom - Mont-Saint-Grégoire -
Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires
relatives au nettoyage et nomination**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. pour agir dans le dossier cité en titre.

3.7 **Grande Décharge des Terres Noires, branche 6 -
Mont-Saint-Grégoire - Autorisation à faire procéder aux
démarches nécessaires relatives au nettoyage et nomination**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. pour agir dans le dossier cité en titre.

3.8 **Cours d'eau East Swamp Ditch - Saint-Georges-de-Clarenceville -
Demande de compensation**

Le directeur général dépose une missive de M. Thomas Fierimonte menaçant d'un recours collectif si les travaux débutant dans le cours d'eau East Swamp Ditch font en sorte de faire fuir le gros gibier. Le tout a été transmis aux assureurs.

3.9 **Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Volet 3 (PIQM)**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Volet 3 (PIQM) en vue de l'engagement d'un coordonnateur de cours d'eau. Le programme prévoit une aide financière décroissante sur une période de cinq ans soit, de 75% à 25% de remboursement du salaire et des charges sociales.

3.10 **73^e Avenue, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Nomination**

Les membres du Comité administratif recommandent la nomination de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. afin d'examiner la problématique du cours d'eau naturel le long de la 73^e Avenue à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le tout constaté par Mme Huguette Mayer et M. Arthur Billo suite aux inondations.

3.11 **Cours d'eau Labonté - Saint-Sébastien et Venise-en-Québec**

A) Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement au dossier du cours d'eau Labonté à savoir : Excavation Tremblay et fils de l'ordre de 22 178,05\$, Excavation Tremblay et fils de l'ordre de 13 469,05\$ et BMI experts-conseils inc. de l'ordre de 6 305,80\$, pour un total de 41 952,90\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

B) Supplément

Le directeur général soumet que des suppléments ont été facturés par les entrepreneurs chargés des travaux à réaliser dans le cours d'eau Labonté suite aux différents arrêts et reports de travaux au cours des trois dernières années, le tout totalisant 13 469,05\$. Des vérifications seront faites sur la pertinence de ces charges.

4.0 **VARIA**

4.1 Caucus régional des loisirs

M. Patrick Bonvouloir invite l'ensemble des membres du Conseil à participer aux prochaines réunions du caucus régional des loisirs. Par ailleurs, les différentes municipalités concernées par ce dossier recherchent un organisme pouvant déposer une demande de subvention afin de réaliser un projet pilote visant la mise en commun des ressources de ces municipalités. Il est suggéré que le Centre des loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville offre à chacune des municipalités de procéder aux démarches administratives. Si un autre centre des loisirs était intéressé, ce dernier pourrait s'en charger.

**4.2 Forum Jeunesse Montérégie Est et CRÉ Montérégie Est -
Projet de participation citoyenne**

Un projet de participation citoyenne a été déposé par M. Luc Martinet, coordonnateur du Forum Jeunesse Montérégie Est conjointement avec la CRÉ Montérégie Est. Le projet vise l'engagement de trois animateurs pour réaliser diverses activités de participation citoyenne avec des jeunes. Une aide financière de 3 000\$ par année pendant deux ans est sollicitée de la part des MRC de la CRÉ Montérégie Est de même que certains services. Les membres du Comité administratif ne croient pas opportun d'accepter une telle participation financière d'autant que la M.R.C. n'exerce aucune compétence ou juridiction en ce domaine.

EN CONSÉQUENCE;

1460-10-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance,
appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

D'INFORMER les représentants du Forum Jeunesse Montérégie Est et de la CRÉ Montérégie Est que la M.R.C. du Haut-Richelieu ne participera pas au projet de création d'un réseau local d'animateurs en participation citoyenne.

ADOPTÉE

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1461-10-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la M.R.C. du Haut-Richelieu, ce 4 octobre 2011.

ADOPTÉE

Gilles Dolbec,
préfet

Joane Saulnier,
directeur général et secrétaire-trésorier